

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2025**

Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025, à 19 heures, tenue dans la salle du conseil municipal, située au 560 chemin des Voyageurs, à Chute-Saint-Philippe, selon les dispositions du Code municipal du Québec.

Membres présents :

Denise Grenier  
Carolyne Gagnon  
René De La Sablonnière

Danielle Ferland  
Bertrand Quesnel

Formant quorum sous la présidence du maire Normand St-Amour

Monsieur Éric Paiement, greffier-trésorier, est aussi présent.

\*\*\*\*\*

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

\*\*\*\*\*

### **2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

(Copie de l'ordre du jour remise aux personnes présentes dans la salle)  
(Une copie de l'ordre du jour a été publiée sur le site internet officiel de la municipalité)

#### **Résolution no : 12963-2025** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Présentation de l'ordre du jour**
3. **Période de questions**
4. **Correspondance**
5. **Administration générale**
  - 5.1. *Registre des comptes payables au 30 juin 2025;*
  - 5.2. *Rapport du maire sur les faits saillants 2024;*
  - 5.3. *Autorisation dépense – Congrès FQM;*
  - 5.4. *Autorisation paiement service juridique – Demande d'accès à l'information et pourvoi contrôle judiciaire intenté contre la municipalité;*
6. **Sécurité publique**
  - 6.1. *Autorisation paiement – Honoraires services juridiques – Digue Morier;*
7. **Hygiène du milieu**
8. **Santé et bien-être**
9. **Transport**
  - 9.1. *Demande de révision au Transport adapté 2025 – Subvention pour les municipalités de moins de 10 000 habitants non desservis;*
  - 9.2. *Embauche d'un journalier temporaire;*
10. **Urbanisme – Environnement – Mise en valeur du territoire**
  - 10.1. *SDRK – Dépôt des états financiers 2024;*
  - 10.2. *Demande autorisation installation roulotte pour événement spécifique privé;*
11. **Loisirs et culture**
  - 11.1. *Demande d'ajustement salariale pour l'animatrice responsable du camp de jour;*
12. **Immobilisations**
  - 12.1. *Octroi contrat – Puits artésien bibliothèque et garderie;*
13. **Avis de motion**
14. **Projet de règlement**
15. **Règlement**
16. **Période de questions**
17. **Adoption du procès-verbal de la présente séance**

## 18. Levée de la séance

Il est proposé par Denise Grenier et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée

\*\*\*\*\*

## 3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Ouverture de la période de questions en salle, il est : 19 h 01

Personnes présentes : 6

Sujet abordé :

- Puits artésien garderie

Fermeture de la période de questions en salle, il est 19 h 04.

\*\*\*\*\*

## 4. CORRESPONDANCE

\*\*\*\*\*

## 5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### 5.1 Résolution no : 12964-2025 REGISTRE DES COMPTES À PAYER – AU 30 JUIN 2025

Il est proposé par Danielle Ferland et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le total des comptes à payer et des salaires au 30 juin 2025 au montant total de 352 218.20 \$, réparti comme suit :

Chèques fournisseurs : C2500045 @ C2500050 = 2 195.95 \$  
Paiements par internet : L2500115 @ L2500128 = 103 235.16 \$  
Paiements par dépôt directs : P2500326 @ P2500382 = 205 328.87 \$  
Chèque manuel : M025000 = N/A  
Salaires : D2500231 @ D2500284 = 41 458.22 \$

Adoptée

\*\*\*\*\*

### 5.2 Résolution no : 12965-2025 DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS 2024

ATTENDU Que conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juillet 2025, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe;

ATTENDU Que selon le rapport de l'auditeur indépendant, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats des activités, de la variation des actifs financiers nets et du flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Carolyne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents, que soit déposé pour consultation et distribution à l'ensemble des citoyens de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, le rapport du maire sur les faits saillants 2024 suivant :

<b><u>REVENUS DE FONCTIONNEMENT</u></b>	<b>3 324 767 \$</b>
<b><u>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</u></b>	<b><u>(3 664 682 \$)</u></b>
<b><u>Excédent (déficit) de l'exercice</u></b>	<b>(339 915 \$)</b>
<b><u>MOINS LES REVENUS D'INVESTISSEMENT :</u></b>	
Travaux pavage partie montée des Chevreuils – TECQ	(104 512 \$)
Travaux chemin du Progrès	(2 539 \$)
Rechargement granulaire chemin du Lac-des-Cornes	(48 868 \$)
Station de lavage	(2 973 \$)
Panneaux identification municipaux	(20 114 \$)
Garderie	(40 000 \$)
Amélioration sentiers nature	<u>(5 371 \$)</u>
<b><u>Excédent (déficit) de l'exercice avant conciliation fins fiscales</u></b>	<b>(564 292 \$)</b>

## **CONCILIATION À DES FINS FISCALES**

<i>Amortissement</i>	418 789 \$
<i>Remboursement partenariats commerciaux</i>	9 040 \$

## **FINANCEMENT**

<i>Remboursement de la dette à long terme (Camion 10 roues, pépinière et autopompe)</i>	(116 656 \$)
---	--------------

## **AFFECTATION**

<i>Activités d'investissement</i>	(180 246 \$)
<i>Excédent de fonctionnements affecté</i>	324 656 \$
<i>Excédent de fonctionnement non affecté</i>	337 424 \$
<i>Fonds réservés (Remboursement fonds de roulement / Asphalte / Auto électrique)</i>	<u>(22 850 \$)</u>

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENTS  
DE L'EXERCICE 2024 À DES FINS FISCALES :**

**205 865 \$**

**Les faits saillants 2024 sont les suivants :**

### **ADMINISTRATION**

- Achat et renouvellement équipements informatiques;
- Mobilier de bureau – Ergonomie poste de travail;

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- Création d'une régie incendie;
- Mise à jour du plan des mesures d'urgence;
- Pluies diluviennes été 2024;
- Formation mesures d'urgence;
- Achat d'un défibrillateur externe automatisé (DEA);

### **TRAVAUX PUBLICS**

- Pavage d'un kilomètre de la montée des Chevreuils, changement de 2 ponceaux transversaux, reprofilage des fossés et gestion des eaux d'écoulement;
- Réfection d'une partie de la montée des Chevreuils, correction de l'infrastructure, changement de 4 ponceaux transversaux, reprofilage des fossés, empiérement et gestion des eaux d'écoulement;
- Remplacement de 7 ponceaux transversaux et rechargement d'une partie des chemins du Lac-Pérodeau, de la Santé, du Lac-Vaillant, de la côte des Merises, de la Traverse, Plaisance et des Pins-Gris;
- Rechargement de 4 kilomètres du chemin du Lac-des-Cornes;
- Réparation / nids de poule avec asphalte chaude sur l'ensemble des chemins;
- Préparation des sites et matériels pour les divers festivals, activités et fêtes sur le territoire de la municipalité;
- Achat d'une camionnette usagée;
- Achat d'un afficheur de vitesse;
- Rechargement certains accotements avec asphalte chaude;
- Réaménagement et nouvel affichage routier / signalisation;
- Ajout et remplacement de l'ensemble des noms de lacs et secteurs municipaux;
- Débuter aménagement terrain pickleball;
- Aménagement intérieur garderie;
- Ajout d'une borne de recharge électrique;
- Amélioration, réparation, rénovation, entretien de l'ensemble des sites et bâtiments de la municipalité, tel que : remplacement de la clôture à la halte, apporter fibre optique au chalet Robert St-Jean, remplacer bande et filet de la patinoire, rénovation de l'intérieur de l'église, défrichage terrain arrière du garage, travaux de peinture, etc.;
- Entretien général des chemins municipaux, tels que : nivelage, abat-poussière, émondage, débroussaillage, fauchage, signalisation, déneigement, scarifiage, rechargement et/ou déblai d'accotements, balai, etc.;

### **LOISIRS ET CULTURE**

- Construction d'un terrain de pickleball;
- Amélioration des sentiers nature, piste d'hébertisme et relais;
- Camp de jour et organisation de plusieurs autres activités liées aux loisirs;
- Installation d'un gazébo au parc intergénérationnel;

- Plan et organisation intérieure de la future garderie et bibliothèque;

**ENVIRONNEMENT**

- Inspection des rives;
- Analyse et étude du lac Rochon par biologiste;
- Activités de sensibilisation riveraine et environnementale;
- Caractérisation des milieux humides;
- Formation continue;

**URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

- Modification aux règlements d'urbanisme en fonction de certains développements sur le territoire;
- Beaucoup de modifications législatives gouvernementales ayant un impact sur la réglementation municipale;
- Projets habitation intégrée, adaptation des règlements d'urbanisme;
- Formation continue;
- Ouverture de nouvelles rues;
- Étude et analyse de projets.

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**5.3 Résolution no : 12966-2025  
AUTORISATION DE DÉPENSE – CONGRÈS DE LA FOM**

*Il est proposé par Bertrand Quesnel et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le maire et les conseillères / conseillers à participer au Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui se tiendra du 25 au 27 septembre 2025 et de payer les frais d'inscription au montant de 999.00 \$ par participant plus les taxes applicables et de rembourser tous les frais inhérents, sur présentation de pièces justificatives et ce, selon les modalités prévues au règlement sur la rémunération des élus.*

 Des montants sont disponibles aux postes budgétaires suivants :

- 02-110-30-310 et 02-130-30-310 : frais de déplacement et hébergement
- 02-110-30-346 et 02-130-30-346 : frais d'inscription congrès

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**5.4 Résolution no : 12967-2025  
AUTORISATION DE PAIEMENT HONORAIRES SERVICES JURIDIQUES – DEMANDE  
D'ACCÈS À L'INFORMATION ET POURVOI CONTRÔLE JUDICIAIRE INTENTÉ CONTRE  
LA MUNICIPALITÉ**

**CONSIDÉRANT** Les actions juridiques entreprises par un citoyen contre la municipalité;

**CONSIDÉRANT** Les besoins de recherche et de défense dans ce dossier;

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par René De La Sablonnière et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le paiement des honoraires pour services de défense juridique à la firme Morency, Société d'avocats dans le dossier de demande d'accès à l'information et de pourvoi en contrôle judiciaire en nullité de la résolution sur la contestation du Projet de Loi 57 du gouvernement, intenté par un citoyen contre la municipalité, au montant total de 913.03 \$ incluant les taxes applicables.

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**6.1 Résolution no : 12968-2025  
AUTORISATION DE PAIEMENT – HONORAIRES SERVICES JURIDIQUES – DIGUE  
MORIER**

**CONSIDÉRANT** Les actions juridiques entreprises par la municipalité en lien avec le dossier de la digue Morier;

*EN CONSÉQUENCE* Il est proposé par Denise Grenier et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le paiement des honoraires professionnels pour les frais juridiques engagés dans le dossier de la digue Morier à la firme d'avocats Gattuso, Bouchard et Mazzone au montant total de 63 989.24 \$ incluant les taxes et de prélever ce montant au surplus accumulé non affecté.

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**7. HYGIÈNE DU MILIEU**

\*\*\*\*\*

**8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

\*\*\*\*\*

**9. TRANSPORT**

**9.1 Résolution no : 12969-2025  
DEMANDE DE RÉVISION TRANSPORT ADAPTÉ 2025 – SUBVENTION POUR LES MUNICIPALITÉS DE 10 000 HABITANTS NON DESSERVIS**

*CONSIDÉRANT* Le dépôt de la demande d'aide financière au programme de transport adapté pour l'année 2025 fait au mois de février dernier;

*CONSIDÉRANT* La demande d'inscription d'un usager pour la saison estivale et peut-être plus;

*CONSIDÉRANT* Que la municipalité demande la révision du rapport déposé au février 2025 pour l'ajout d'un nouvel usager;

*EN CONSÉQUENCE* Il est proposé par Danielle Ferland et résolu à l'unanimité des membres présents, de demander au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec de revoir le rapport de la municipalité déposé au mois de février 2025 et considérer que la Municipalité de Chute-Saint-Philippe s'engage à contribuer pour un montant correspondant à 20 % du coût marginal maximal de 17 \$ des coûts de service du transport adapté. Toutefois, la contribution pourra être moindre que 20 % si la contribution du milieu usager et municipalité dépasse 35 % conformément aux modalités d'application du cadre financier du Programme d'aide gouvernemental au transport adapté aux personnes handicapées selon les informations suivantes :

Estimation du coût total : 8 500.00 \$  
Contribution municipale : 1 700.00 \$  
Subvention gouvernementale estimée : 5 525.00 \$  
Revenu des usagers : 1 275.00 \$

Il est de plus résolu d'autoriser Madame Manon Taillon, secrétaire-trésorière adjointe, à signer tout document relié à ce dossier pour et au nom de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe.

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**9.2 Résolution no : 12970-2025  
EMBAUCHE D'UN JOURNALIER TEMPORAIRE**

*CONSIDÉRANT* L'accumulation de travaux devant être réalisés au courant de la saison 2025;

*CONSIDÉRANT* L'absence d'employés permanents aux travaux publics et de la période de vacances estivales;

*EN CONSÉQUENCE* Il est proposé par Carolyne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents, d'embaucher à titre de journalier temporaire Monsieur Gabriel Démétré qui viendra soutenir l'équipe des travaux publics au courant de la saison estivale 2025 ou plus selon les besoins qui seront évalués le moment venu.

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

## **10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT / MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

### **10.1 Résolution no : 12971-2025 SDRK – DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2024**

*Il est proposé par Bertrand Quesnel et résolu à l'unanimité des membres présents, que soit déposé au conseil municipal de Chute-Saint-Philippe les états financiers 2024 de la Société de développement du réservoir Kiamika.*

*Adoptée*

\*\*\*\*\*

### **10.2 Résolution no : 12972-2025 DEMANDE D'AUTORISATION – INSTALLATION DE ROULOTTES POUR UN ÉVÈNEMENT PRIVÉ**

*CONSIDÉRANT L'article 5.3.5 du règlement de zonage 139 de la municipalité, relatif aux roulottes temporaires lors d'évènement spécifique qui exige une autorisation du conseil municipal;*

*CONSIDÉRANT Qu'une demande par un citoyen a été adressée à la municipalité;*

*CONSIDÉRANT Que la demande a été vérifiée et analysée par notre service d'urbanisme en conformité avec ledit règlement et recommande au conseil municipal d'autoriser l'installation de roulottes temporaires pour un évènement privé;*

*EN CONSÉQUENCE Il est proposé par René De La Sablonnière et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser l'installation de roulottes temporaires pour un évènement privé sur la propriété du 490 chemin Plaisance du 15 juillet au 31 juillet 2025, selon les modalités prévues à l'article 5.3.5 du règlement de zonage 139 et avec l'obligation de respecter le règlement 195 relatif aux nuisances, sous peine d'annulation de l'évènement avec les conséquences que cela pourrait entraîner.*

*Adoptée*

\*\*\*\*\*

## **11. LOISIRS ET CULTURE**

### **11.1 Résolution no : 12973-2025 DEMANDE D'AJUSTEMENT SALARIALE POUR L'ANIMATRICE RESPONSABLE DU CAMP DE JOUR**

*ATTENDU Qu'une situation hors du contrôle de la municipalité a fait en sorte de nommer une animatrice du camp de jour au poste d'animatrice responsable du camp de jour;*

*ATTENDU Que l'animatrice est avec le camp de jour de Chute-Saint-Philippe pour une troisième année consécutive;*

*ATTENDU Que la municipalité bonifie le salaire des animatrices et animateurs cumulant des années de services consécutives au sein de la municipalité;*

*ATTENDU Que l'animatrice a reçu la bonification salariale, mais seulement à titre d'animatrice et non d'animatrice responsable du camp de jour;*

*EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Denise Grenier et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser l'ajustement salariale de Madame Silina Hamel occupant le poste d'animatrice responsable du camp de jour à 18.50 \$/heure.*

*Adoptée*

\*\*\*\*\*

## **12. IMMOBILISATION**

### **12.1 Résolution no : 12974-2025 OCTROI CONTRAT – INSTALLATION D'UN PUIS ARTÉSIEN BIBLIOTHÈQUE ET GARDERIE**

*CONSIDÉRANT Les travaux d'aménagement et de mises aux normes du bâtiment abritant la bibliothèque et la garderie;*

*CONSIDÉRANT Que l'alimentation en eau se fait actuellement par un puits de surface avec très peu de réserve d'eau datant des années 1970;*

*CONSIDÉRANT Que ces travaux ont été prévus dans l'estimation de la rénovation et la mise aux normes du bâtiment;*

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Danielle Ferland et résolu à l'unanimité des membres présents, d'octroyer le contrat pour l'aménagement d'un puits artésien sur la propriété de la bibliothèque et de la garderie à l'entreprise Puits Artésien GLF au montant approximatif de 14 660.00 \$ avant taxes selon les contraintes du terrain qui pourraient faire varier le montant de la facture finale.

Adoptée

\*\*\*\*\*

### 13. AVIS DE MOTION

\*\*\*\*\*

### 14. PROJET DE RÈGLEMENT

\*\*\*\*\*

### 15. RÈGLEMENT

\*\*\*\*\*

### 16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Ouverture de la période de questions en salle, il est : 19 h 18

Personnes présentes : 6

Sujets abordés :

- Quai flottant
- Protection des rives
- Barrage et rivière
- Croix
- Accès lac Vaillant
- Encombrants

Fermeture de la période de questions en salle, il est 20 h 04.

\*\*\*\*\*

### 17. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

#### 17.1 Résolution no : 12975-2025 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉSENTE SÉANCE RÉGULIÈRE

Il est proposé par Carolyne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le procès-verbal de la présente séance en date du 8 juillet 2025.

Adoptée

\*\*\*\*\*

### 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

#### 18.1 Résolution no : 12976-2025 FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Bertrand Quesnel et résolu à l'unanimité, de clore la séance du 8 juillet 2025.

Adoptée

Il est 20 h 05.

✚ Je, Normand St-Amour, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Normand St-Amour, maire

\_\_\_\_\_  
Éric Paiement, greffier-trésorier

✚ Copie conforme au procès-verbal inscrit aux livres des délibérations de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, adopté à la réunion du 8 juillet 2025 par la résolution # 12975-2025.